



La **Confédération Syndicale des Familles** est une association de **défense des locataires**, agréée nationalement par le Ministère du Logement.

Dans la Métropole de Lyon et du Rhône, ce sont :

- **plus de 1000 locataires** qui sont adhérents à La CSF
- **70 comités de locataires accompagnés au quotidien** dans leurs démarches et revendications : nettoyage et entretien des parties communes, contrôle des charges facturées aux habitants, problèmes de chauffage ou d'ascenseur, lutte contre l'insalubrité et les logements indignes...

Nous portons et transmettons des valeurs de **SOLIDARITÉ**, de **JUSTICE SOCIALE** et d'**ÉGALITÉ** devant les droits. Nous sommes engagés dans une démarche d'**ÉDUCATION POPULAIRE** : en accompagnant les familles pour faire avec eux et non pas à leur place.

Pour faire respecter vos droits de locataires, ne restez pas isolés face aux problèmes et améliorez votre cadre de vie :
l'action collective est une force, rejoignez-nous !

Adresse du siège

276, rue Duguesclin
69003 Lyon

Pour nous joindre

☎ 04 78 14 57 10
✉ udcsf69@la-csf.org

Pour nous retrouver sur les réseaux

🌐 www.lacsf69.org

📘 CSF Rhône

Locataires HLM de la Métropole de Lyon et du Rhône :



**vous rend compte de
SON ACTION !**

En 2018, vous avez élu **16 locataires CSF** au sein du Conseil d'administration des différents bailleurs sociaux de la Métropole de Lyon ou du Rhône pour défendre vos droits et vous représenter.

Aujourd'hui **La CSF**, ses élus et ses bénévoles, vous présentent leur **BILAN** au service des locataires.



1 Des **VICTOIRES** concrètes avec et pour les locataires



- 400 000 € de charges facturées à tort et récupérées pour les locataires sur les 4 dernières années, dont 47 000 € sur Caluire, 22 000 € sur Ecully et 30 000 € sur une seule résidence à Lyon 3^{ème}

- 120 000 € remboursés aux locataires de la SVU à Villeurbanne, qui leurs avaient été facturés à tort suite à la réfection des parties communes des résidences

- réhabilitations sans hausses de loyers dans les résidences pour lesquelles nous sommes intervenus : à Villeurbanne, Neuville sur Saône ou Décines

- des victoires en justice pour des locataires vivant dans des logements indignes ou menacés d'expulsion

- pendant le 1^{er} confinement en 2020 : 1,3 millions d'euros supplémentaires obtenus par La CSF pour le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) de la Métropole de Lyon afin d'aider les locataires ayant des difficultés pour payer leur loyer

- grâce à l'intervention de La CSF et la mobilisation des locataires, des pannes d'ascenseurs et de chauffage solutionnées, comme à Vénissieux ou à La Croix-Rousse

- l'obtention d'un gardien dans une résidence de Décines, alors que le bailleur ne le prévoyait pas



MEDIACITÉ

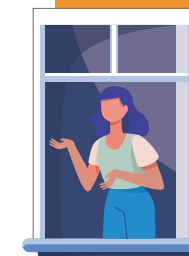
ENQUÊTE

Logement : quand les habitants se mobilisent contre les passoires thermiques

Procédures judiciaires, manifestations de locataires, méga-copropriétés en quête de financements... Alors que près d'un ménage sur sept vit en situation de précarité énergétique dans le Grand Lyon, certains se démenent pour faire rénover leurs logements. Avec succès parfois.

Par Mathieu Pélissier - 4 janvier 2022

2 Des **ACTIONS** au plus proche des habitants



- des contrôles de nettoyage, en présence du bailleur, des locataires et de l'agent d'entretien ou de l'entreprise

- la défense des locataires dans les différentes opérations de renouvellement urbain, comme à La Duchère (Lyon 9) ou à Belleruche (Villefranche sur Saône)

- des centaines de réclamations collectives ou individuelles portées auprès des bailleurs, pour les faire aboutir

- l'accompagnement des locataires en copropriété pour qu'ils soient entendus et respectés : comme à Neuville ou dans les 3^{ème} et 5^{ème} arrondissements de Lyon

- des contrats d'entretien en faveur des locataires que nos élus ont obtenus des bailleurs (notamment le contrat TV avec Numéricable à la SACVL, ou pour la robinetterie et contre les punaises de lit à l'OPAC du Rhône)

- les actions de formation et ateliers, à travers les Cafés d'Accès aux Droits

- la création d'un jardin partagé entre les locataires, à La Part Dieu

3 Une **représentation engagée** des locataires au sein des instances de décision

- 16 locataires élus administrateurs auprès de 14 bailleurs sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon

- au sein de la Commission Départementale de Conciliation (la CDC) pour régler des litiges opposant des locataires et leurs bailleurs

- participation à la Commission de médiation du DALO, pour faire vivre le droit au logement et exiger un examen de toutes les demandes de logement dans des délais plus courts !

- dans les CONSEILS D'ADMINISTRATION et les CONSEILS DE CONCERTATIONS LOCAUX des bailleurs, pour faire remonter et aboutir les réclamations des locataires.